

Procès-verbal n° 15 de la Commission des Arbitres

Réunion du : 27/5/24

À : District Gard Lozere

Présidence : MR. Claude BOUILLET

Présents : MRS COLLAVOLI M – NICOLAS – ROMIEUX - CABARDOS

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N°14 de la réunion du 26/4/24

- *Lettre de démission de BOUSSARIE G : la CDA le remercie pour les services rendus*

INDISPONIBILITES ARBITRES

- ELMERABET N : du 1è/05 au 31/05 (raison médicale)
- ADDI S : le 04/05
- MOUSSA I : le 04/05
- NATTE C : le 04/05
- MOULKHALOUA I : jusqu'à fin mai
- GRAU A : jusqu'à la fin de saison

DEMANDE D'ARBITRES

- O GAUJAC : match du 28/04 et du 05/05
-

COURRIERS RECUS

- FC LANGLADE : arbitre absent
- GANOZZI M : concernant son match du 04/05
- US PUJOLAISE : concernant la non-désignation d'un arbitre
- MAOUCHE H : concernant ses désignations
- KHAYOUT I : concernant sa désignation du 12/05
- ZAYTOUN A : lettre de candidature
- AS BEAUVOISIN : Félicitations à un arbitre
- AS NIMES ATHLETIC : concernant l'arbitrage
- BELIOUA M : concernant son absence du 05/05
- CHAIB S : lettre de candidature
- O FOURQUES : concernant match de Coupe
- KACIMI L : concernant ses indisponibilités

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Le secrétaire de séance

PV de la Commission des Arbitres - District Gard-Lozère de football - 1



